

Pilotage intelligent du bâtiment

Le service de Gestion Technique du Bâtiment (GTB) d'EDF



Pierre-Alain DELOR
Responsable commercial
☎ : 06 64 73 67 00
@ : pierre-alain.delor@edf.fr





1. La solution PIB d'EDF

EDF SA a développé une **expertise** dans le traitement et la valorisation de la donnée énergie



Le **service PIB** d'EDF est un système de GTB qui vous permet de prendre le contrôle à distance sur vos équipements énergétiques (chauffage, climatisation) et **réguler de façon optimale leur fonctionnement**



Des économies

Réduire ses factures d'énergies en optimisant l'usage des équipements



Du confort pour vos usagers

Offrir la bonne température au bon moment



En réponse aux décrets BACS et Tertiaire

Se mettre en conformité avec la réglementation



Un gain de temps

Un pilotage des équipements centralisé et automatisé

Une solution majoritairement **sans fil** qui s'adapte à votre installation



Nous équipons vos équipements énergétiques de capteurs et actionneurs qui interagissent via des **technologies communication sans fil***

Programmation



Vous paramétrez votre **programme d'utilisation** du chauffage et de la climatisation dans l'interface client



Des **boîtiers connectés** seront apposés sur vos unités intérieures de climatisation

Vos radiateurs seront équipés d'**actionneurs**

Nous équipons chaque pièce avec chauffage d'un thermostat où s'affichera la **température de consigne** que vous aurez définie

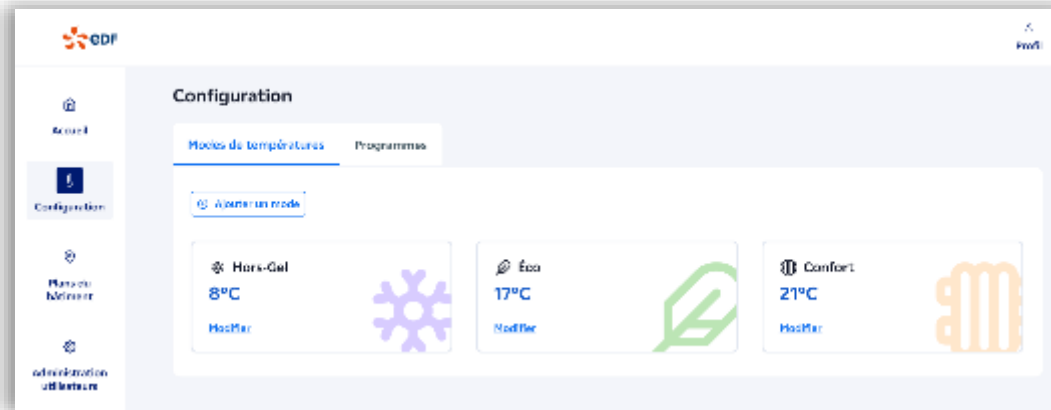
Exécution

Vos consignes de température définies s'exécutent pièce par pièce



*pour certains équipements particuliers, une solution filaire pourra être proposée.

Via votre interface web, programmez l'utilisation de vos équipements en un clic (1/2)



Programmation :

- > Vous créez des programmes et configurez la température cible sur chacun des programmes.
- Ex : programme éco, programme confort, etc.

→ Vous êtes libre de **créer vos scénarios** selon votre situation! Un exemple :

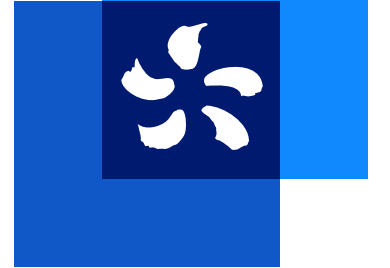
 **Inoccupée**
9°C
[Modifier](#)
Chauffage minimum en cas de pièces inoccupées

 **Eco +**
17°C
[Modifier](#)
Pour certaines pièces de passage..

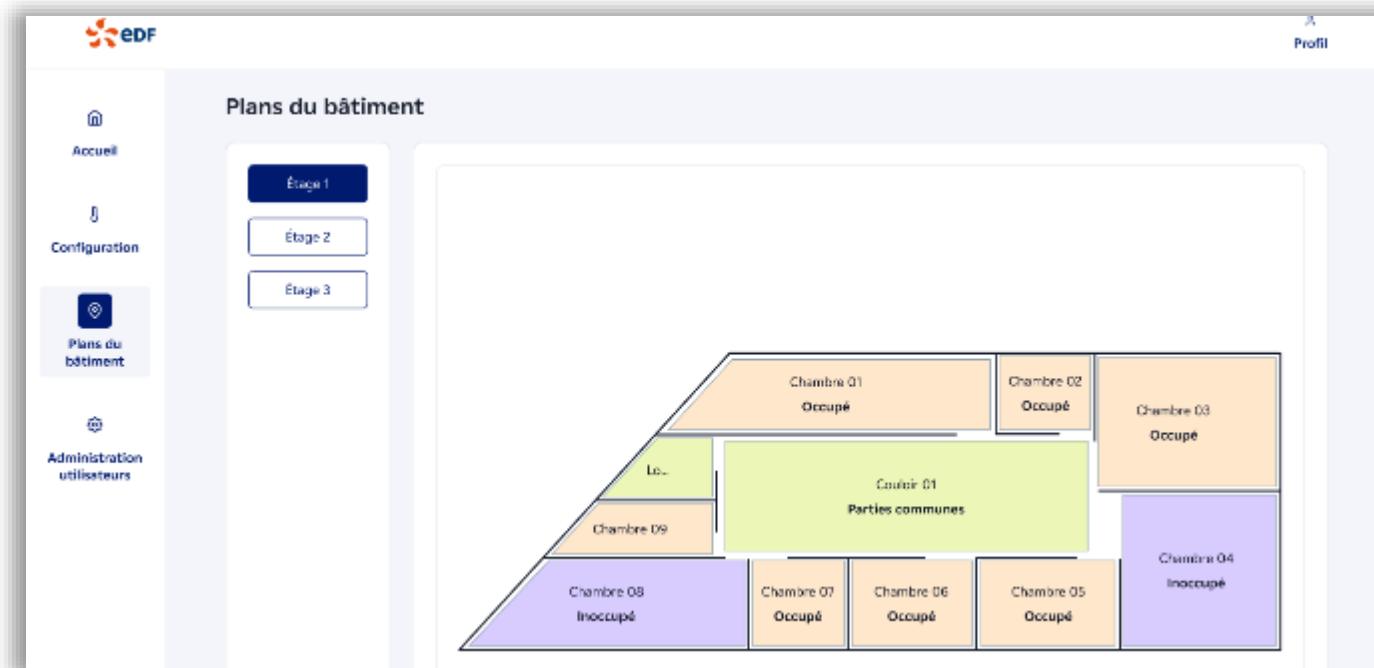
 **Confort +**
21°C
[Modifier](#)
Du confort pour vos usagers dans les pièces principales

A noter : une fois vos programmes définis, vous pouvez donner ou non la possibilité à l'occupant d'ajuster la consigne de +/- 2°C pour personnaliser son confort.

Via votre interface web, programmez l'utilisation de vos équipements en un clic (2/2)



Lors du démarrage de votre contrat, **nos designers** configurent votre interface avec le plan de votre bâtiment, vos étages et pièces

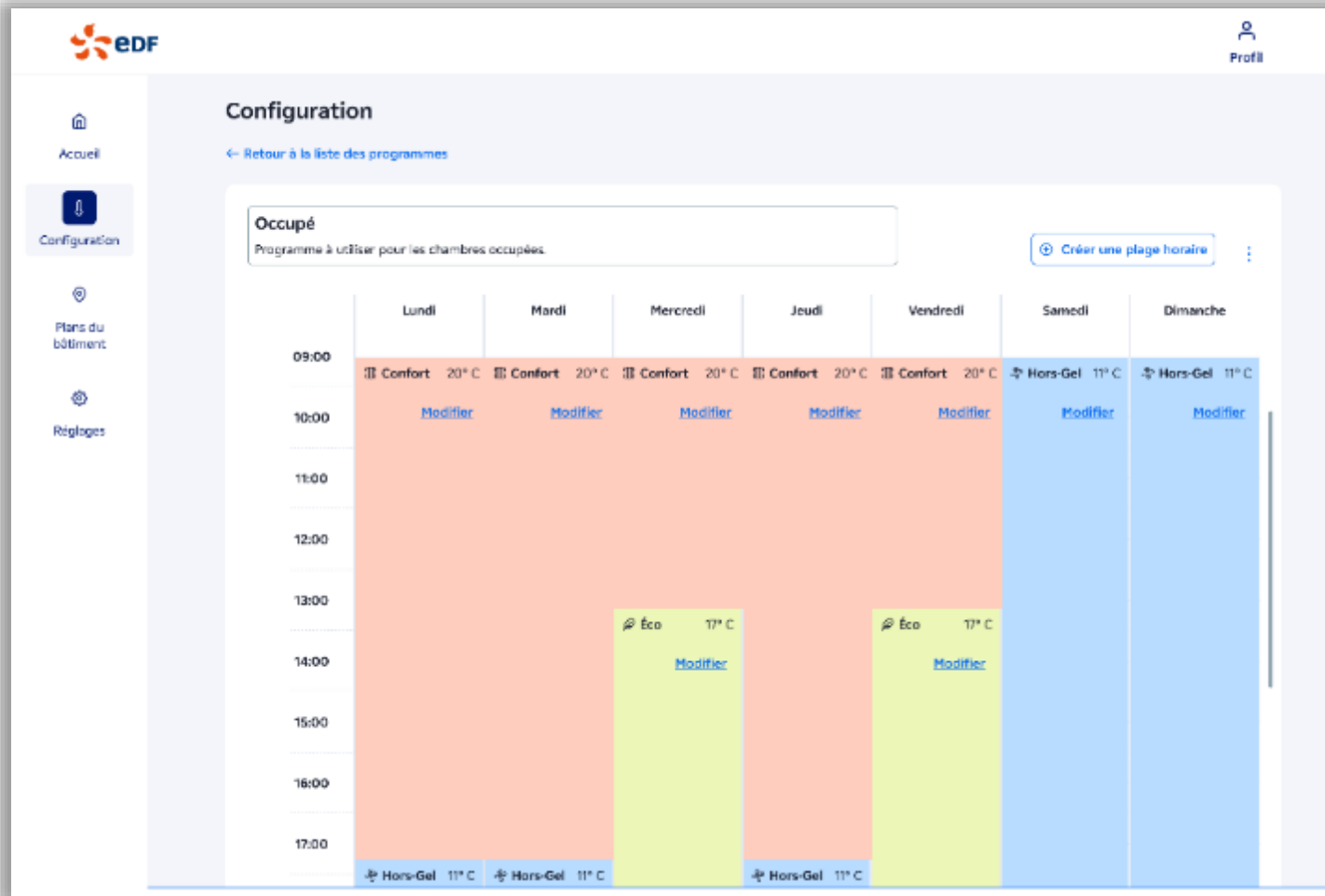
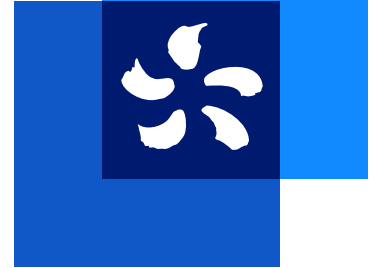


Programmation par pièce :

Le design du bâtiment vous permettra d'affecter vos programmes par pièce



Modifiez votre **planning par pièce** à tout moment



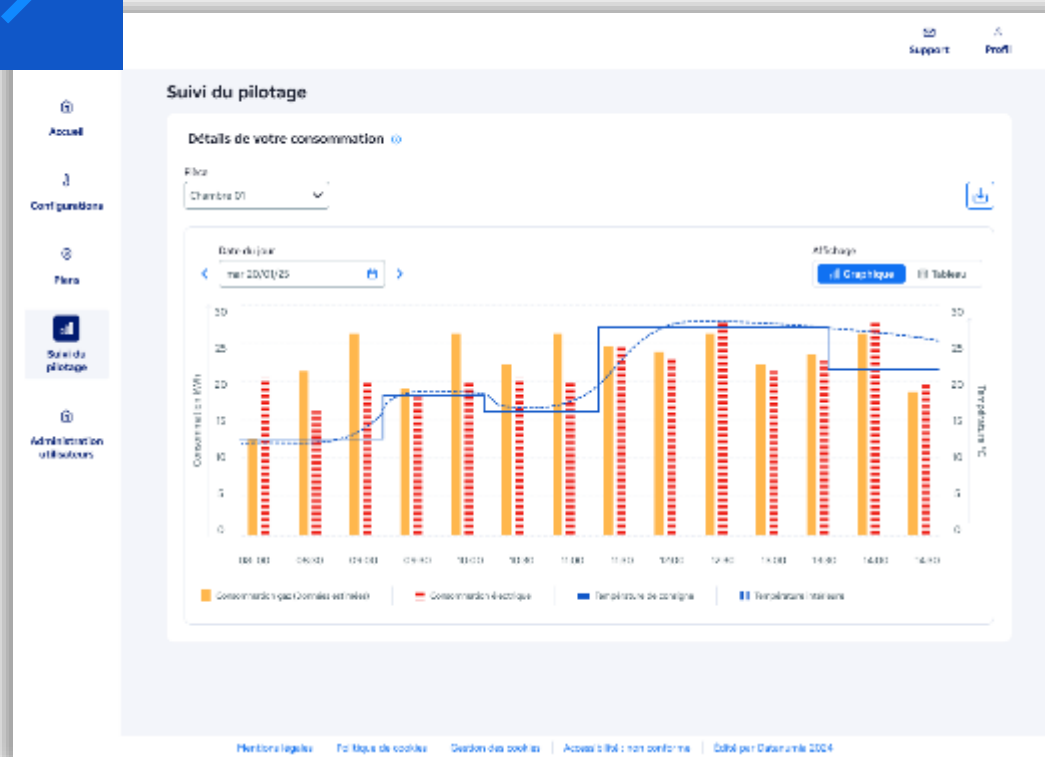
Programmation par pièce :

Pour chacune des pièces, vous aurez la possibilité d'y affecter des programmes en fonction des jours et des heures

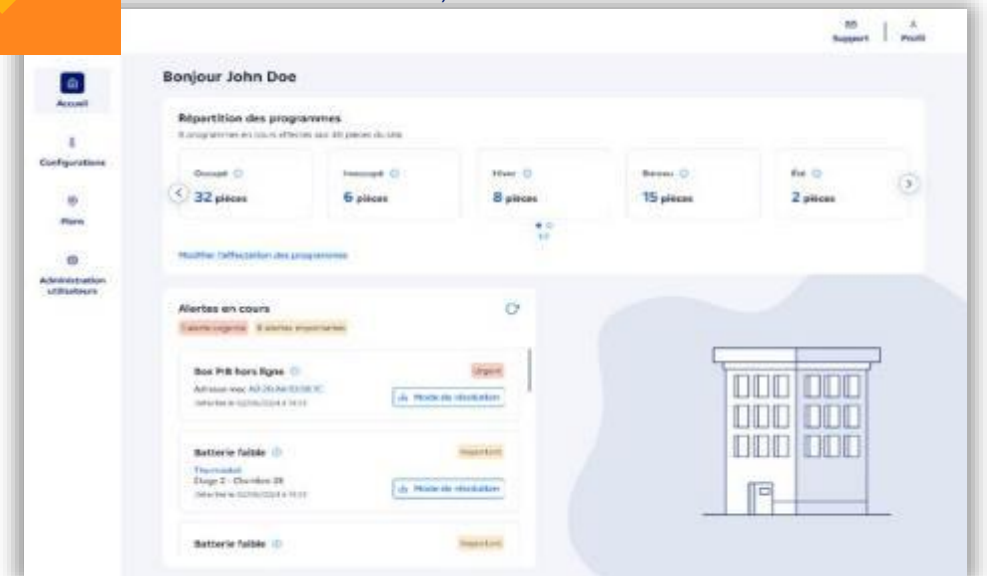
Supervisez vos consommations et soyez alertés en cas de problème



Graphique de suivi du pilotage, au pas horaire, à la pièce et avec 5 ans d'historique* :



Alertes sur la plateforme et par mail en cas de **problèmes** (défaut de connectivité, difficultés pour atteindre la consigne, détection de batterie faible)



*à compter de la mise en place du service.

En résumé, une application simple et intuitive



Nos clients vous
en parlent



« C'est *simple*, c'est *intuitif*, c'est *efficace*, c'est tout ce que l'on attend d'une application. »

Vincent SUAREZ, Directeur de
l'EHPAD du Bignon



« Lors de la toute première réunion, lorsqu'ils m'ont expliqué comment m'en servir, franchement, *c'était hyper intuitif*. »

Jérémy TRINCAZ, Directeur de
l'Hôtel Les Cornettes



2. La conformité réglementaire

C'est aussi un levier pour vous aider à répondre aux exigences du décret tertiaire



Qui est concerné par le décret?



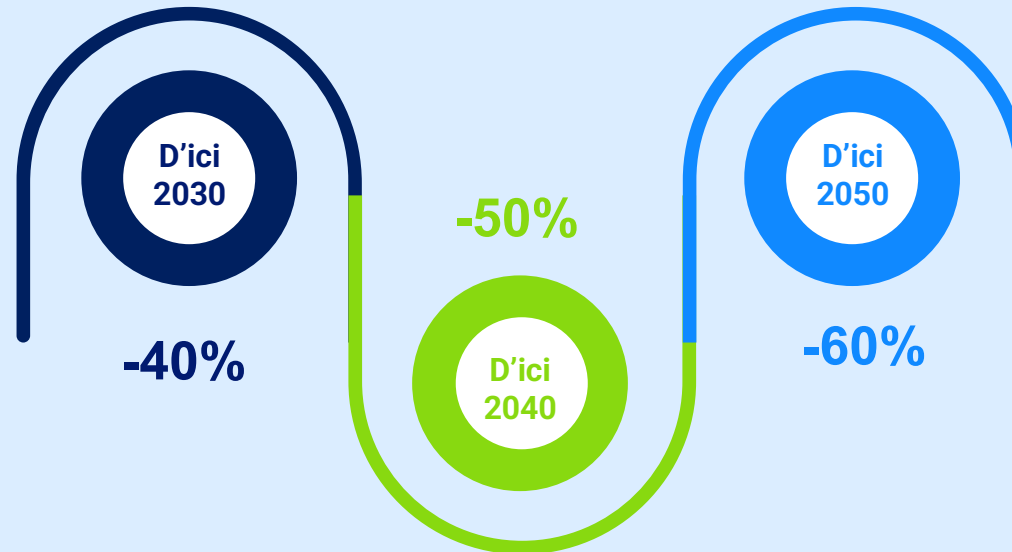
La réglementation exige une réduction de la consommation d'énergie finale du bâtiment selon 2 méthodes*

Le décret s'adresse aux propriétaires et locataires de **bâtiments tertiaires**.

Sont concernés tous les bâtiments ou locaux d'activité à usage tertiaire et dont la **surface** d'exploitation est supérieure ou égale à 1 000 m²**.

1

Par rapport à une année de référence non antérieure à 2010



2

Ou

En atteignant un niveau de consommation énergétique **fixé en valeur absolue pour chaque type d'activité**



3. Installation, garantie et SAV

Une installation **rapide** et **garantie**



Un chef de
projet dédié

Dès signature du contrat, un chef de projet opérations dédié à votre site prend contact avec vous pour **planifier et coordonner l'intervention**.



- de 3 mois

En tenant compte des agendas de nos clients et des disponibilités sur site, la solution est généralement prête à l'emploi en moins de 3 mois après signature.



Matériel &
installation garanti

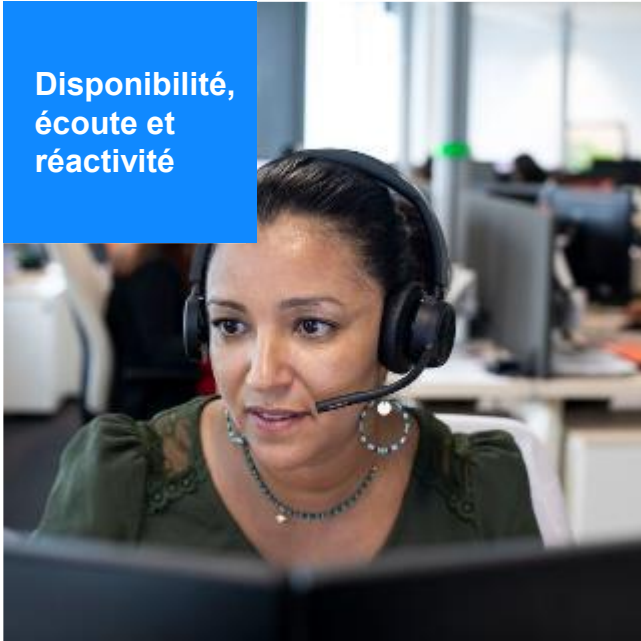
Le matériel est garanti sur toute la durée du contrat. En cas de panne relevant de la garantie, nous intervenons à distance ou sur site avec remplacement du matériel **sans frais**.

✓ " Pour l'installation, j'ai vu avec eux, et à chaque fois ils m'ont appelé quand ils avaient un doute. Ils se sont vraiment mis à la place du client. C'était deux gars, ils étaient vraiment top. " **Jérémy TRINCAZ, Directeur de l'Hôtel Les Cornettes**

Afin d'en exploiter le **plein potentiel**, vous serez formés à l'utilisation de la solution PIB. En cas de besoin, un SAV est disponible 7j/7



Disponibilité,
écoute et
réactivité



> **1h de formation
à distance**

L'application PIB est **simple** d'utilisation et intuitive.

Pour aller plus loin, vous serez contactés par nos équipes une fois le matériel installé pour une session de **mise en main de l'outil** et **répondre à vos questions**

> **SAV 7j/7**

En cas de problèmes, notre service client **dédié à la solution PIB** est joignable tous les jours de 8h à 20h.

En résumé, les 5 étapes clés de la procédure d'installation



1. Etude

Nous procédons à un inventaire de vos données d'installations et plans de bâtiment, sur site ou à distance



2. Offre

Un **chiffrage** est effectué et une offre vous est soumise



3. Planification

Nous planifions avec vous une date d'installation



4. Installation

Nous procédons à l'installation sur site du matériel et de votre solution PIB



5. Formation

La solution est prête à l'emploi, vous êtes formés à son utilisation



4. Bilan et témoignage

En synthèse, la solution PIB vous offre :



- 1 Des **économies durables** sur votre facture énergétique, par une action simple **sans travaux de rénovation**.
- 2 Du **confort** pour vos usagers avec la bonne température au bon moment dans la bonne pièce.
- 3 De la **tranquillité** grâce au matériel garanti et à notre SAV 7j/7.
- 4 Une mise en **conformité réglementaire** avec le décret BACS, et une aide significative dans l'atteinte de vos obligations sur le décret tertiaire.
- 5 Une **prime CEE (sous conditions)** et des solutions de financement souples qui s'adaptent à vos besoins de trésorerie.

Témoignage : [Commune de Petit-Caux](#)



**Encore un doute ?
Contactez nous :)**

VOS CONTACTS EDF



Pierre-Alain DELOR
Responsable commercial
☎ : 06 64 73 67 00
@ : pierre-alain.delor@edf.fr



Nicolas BERGIGNAC
Expert Produit PIB
☎ : 07 64 21 03 41
@ : nicolas.bergignac@edf.fr

